Listen to this article

– Jude 21 – Stapfer –

Cette pensée de la responsabilité de chaque enfant de Dieu de se maintenir lui-même, est énoncée en divers termes tout au long des Écritures. Notre Seigneur a dit : « *Veillez et priez, afin que vous n’entriez pas en tentation.* » (Marc 14 : 38 – Darby). Notre rôle est de veiller et de prier, de faire de notre mieux, et c’est ensuite la part de Dieu de conduire, de diriger et de superviser nos affaires afin que toutes choses concourent à notre bien, parce que nous sommes entrés dans une relation particulière avec le Père.

Nous reconnaissons que ce texte des Écritures ainsi que d’autres ne sont pas donnés au monde, mais qu’ils s’adressent uniquement au peuple de Dieu, aux « *sanctifiés en Jésus-Christ* ». Ce sont ces sanctifiés qui doivent se maintenir eux-mêmes. Les non-sanctifiés, les incroyants, n’ont pas pris le chemin du Seigneur, et ne sont donc pas dans une situation qu’ils voudraient maintenir ; ils sont plutôt dans une situation indésirable qu’ils devraient chercher à abandonner. Mais ceux qui ont accepté les conditions de Dieu, qui ont été engendrés du saint Esprit, et qui ont fait l’expérience d’entrer dans cette « *grâce, dans laquelle nous demeurons fermes et nous nous glorifions dans l’espérance de la gloire de Dieu* » (Romains 5 : 2), sont avertis qu’ils doivent garder cette condition, doivent se préserver dans cette position, doivent « se maintenir eux-mêmes dans l’amour de Dieu ». S’ils ne se maintiennent pas ainsi, s’ils ne gardent pas leur cœur avec toute la diligence nécessaire, ils ne sont pas du genre que Dieu veut garder ; ils sont du genre de ceux qui tomberont selon son dessein et pour lesquels Il a prévu des pièges et des difficultés particulières afin qu’ils puissent tomber – non pas dans les tourments éternels, comme certains d’entre nous le pensaient autrefois – mais afin qu’ils se détournent des promesses de Dieu et des faveurs particulières prévues pour les élus.

Copyright © Association des Etudiants de la Bible 

Dieu n’a pas prédéterminé la place que nous occuperons à l’avenir, mais Il permet que notre parcours soit influencé par les conditions de la vie présente, afin que tous ceux qui choisissent d’être en harmonie avec Lui puissent suivre les traces de Jésus. Il existe des manifestations extérieures par lesquelles le peuple de Dieu peut connaître sa propre position et, dans une certaine mesure, peut être capable de connaître ses progrès. Au fur et à mesure que l’on se rend compte du développement de l’Esprit de Christ en nous, au fur et à mesure que l’on voit les fruits et les grâces du saint Esprit, on peut connaître nos propres progrès dans l’amour de Dieu, et on peut savoir aussi que, si l’on ne se maintient pas dans l’amour de Dieu, on ne tiendra pas, on ne conservera pas notre position, mais on tombera, comme le dit l’Apôtre Pierre : *« Car en faisant ces choses, vous ne faillirez jamais. »* (2 Pierre 1 : 10 – Darby). Si nous nous conformons à l’arrangement divin, si nous nous maintenons dans l’amour de Dieu, nous serons donc préservés.

Tous ceux qui sont ainsi dans la faveur divine ont la promesse divine et toute la puissance divine derrière la promesse, nécessaires pour les garder. Ainsi, donc, notre texte est en plein accord avec les autres textes en rapport avec ce sujet. Ceux qui sont engendrés du saint Esprit ont la responsabilité de se maintenir dans cette sainte condition de cœur. Ils ne peuvent être responsables de certaines circonstances extérieures qui les assaillent, ni de la condition des autres, ni des tentations qui leur viennent. Ils peuvent ne pas être pleinement responsables de leur propre parcours, à cause des imperfections du « vase terrestre » ; mais selon l’arrangement providentiel de Dieu, s’ils gardent leur cœur, « le malin ne les touchera pas », ne les blessera pas, ne leur fera pas de mal. Ses assauts peuvent servir d’épreuve, peuvent être permis par Dieu pour leur procurer, s’ils sont correctement exercés, *« au-delà de toute mesure, un poids éternel de gloire »* (2 Corinthiens 4 : 17, 18) ; mais l’adversaire ne peut leur faire aucun mal, car ils appartiennent à Dieu, et Il s’est engagé à défendre, au sens le plus élevé, les intérêts de tous ceux qui Lui ont donné leur cœur dans une entière consécration.

WT1910 p4660

Copyright © Association des Etudiants de la Bible 